

Les Pouvoirs et leur séparation.

Marc Halévy
Physicien, philosophe et prospectiviste
Le 30/08/2019

La physique des systèmes complexes permet de comprendre la gouvernance sociétale autrement.

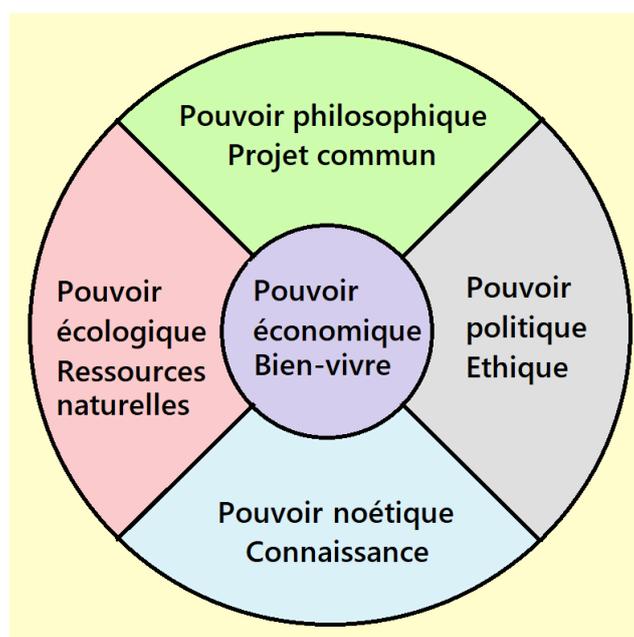
Introduction : la structure des systèmes complexes.

Tout système - et les sociétés humaines n'y échappent évidemment pas - évolue dans le présent sous la pression de quatre champs de contraintes forts. Très simplement, le présent d'une société se place, d'une part, entre un "avant" (son passé, son histoire, sa mémoire, son identité, etc ...) et son "après" (son futur, ses intensions, ses vocations, sa vision, sa volonté, ses désirs profonds, etc ...) et, d'autre part, entre un "dehors" (les ressources dont elle a besoin, le territoire qu'elle occupe, les relations positives ou négatives qu'elle tisse avec les autres sociétés, etc ...) et un "dedans" (ses valeurs, ses idéologies, ses lois, ses institutions, ses normes, ses modèles, ses méthodes, ses règles, etc ...). Au centre de ces quatre champs de contraintes, afin de les confronter et de les harmoniser, cette société déploie des activités collectives et individuelles, afin de "survivre" et, plus encore, de "bien vivre".

Ce modèle pentapolaire nous vient de la physique des processus complexes et s'applique partout où existent des systèmes complexes (l'économie, l'esprit, l'entreprise, l'univers, la biosphère, les particules élémentaires, la cosmogonie, etc ...).

Structure des pouvoirs sociétaux.

Chacune des cinq composantes d'une société est animée par un "pouvoir" que, personnellement, je préférerais appelé une "puissance". Le schéma suivant les identifie avec les mots les moins inadéquats possibles.



Ainsi, le mot "philosophique" n'implique évidemment pas que cette instance soit exclusivement réservée à des philosophes professionnels. Cette instance philosophique, indépendamment de toute autre considération, a mission d'assumer le travail prospectif à moyen et long terme et de préciser le projet commun global de la société dont elle doit garantir les évolutions de fond ; elle est la gardienne de ce qui est fondamental : le sens, la raison d'exister, la vocation, la mission, le dessein, le destin ... qu'une société, plus ou moins confusément, plus ou moins implicitement se donne pour qu'un avenir collectif soit possible. De même, les mots "noétique" ou "écologique" ne font évidemment pas référence à une quelconque idéologie, mais à deux fonctions bien mal identifiées dans nos sociétés :

- la fonction noétique : l'optimisation de la gestion, de la maintenance, de la transmission et de l'élaboration de connaissances fiables et utiles ;
- la fonction écologique : l'optimisation de nos prélèvements de ressources naturelles et de nos rejets de déchets dans l'environnement naturel.

Quant au mot "économique", il faut le prendre au sens étymologique : les règles d'optimisation de la bonne gestion des activités domestiques (privées et entrepreneuriales) qui produisent la satiété, le plaisir, la bien-être et le bien-vivre de tout un chacun.

Enfin, l'éthique est un ensemble de principes, de valeurs et de modèles dont la vocation est de réguler optimalement les rapports de chacun à soi-même, aux autres et au monde (notamment la Nature). L'éthique collective est le fondement de la politique. Face aux initiatives privées qui se chargent de mener les activités économiques, la seule chose qui soit demandé à la puissance politique, c'est d'être la garante de l'éthique de toutes les transactions privées.

La séparation radicale des cinq pouvoirs.

Ma thèse, ici, est qu'il faut généraliser le grand principe de Montesquieu et séparer radicalement les cinq pouvoirs sociétaux. Chacun doit être bien "maître" chez lui, sur son domaine : le politique et l'éthique, l'économique et le bien-vivre, le noétique et la connaissance, l'écologique et les ressources naturelles et le philosophique avec les finalités.

Les lois de 1905 sur la laïcité avait déjà montré la voie en séparant nettement l'Eglise (alors détentrice du pouvoir philosophique) et l'Etat (le pouvoir politique de l'époque qui se mêlait de tout, comme aujourd'hui).

Il faut aller beaucoup plus loin.

Le politique (l'éthique rigoureuse devant être respectée dans toutes les transactions entre humains) doit cesser de s'immiscer dans l'économique ; celui-ci doit relever exclusivement des initiatives privées, pourvu qu'il respecte scrupuleusement les règles éthiques édictées par le politique.

De même, l'économique transforme des ressources en utilités afin de contribuer, au mieux, au bien-vivre de chacun. Soit. Mais c'est le pouvoir écologique, et lui seul, qui formule les conditions d'accès et d'usage des ressources naturelles (par exemple : les conditions d'exploitation des terres arables, des forêts, des carrières, etc ... ainsi que les conditions, en quantité et en prix, d'importation de matières premières, ainsi que les conditions de rejet, dans la Nature, de déchets et effluents généralement quelconques) car il faut empêcher l'économique (privé et entrepreneurial) de piller et de saccager la Nature à son seul profit à court terme.

De même, le noétique doit être absolument indépendant de tous les autres pouvoirs pour la simple et bonne raison que l'élaboration (la recherche) et la transmission (l'enseignement) de

la connaissance ne peuvent jamais être soumis, comme c'est le cas aujourd'hui, à des enjeux et des intérêts autre que la culture et la connaissance elles-mêmes.

Et, bien évidemment, le philosophique qui pilote le bien-être collectif sur le long terme, ne peut, en aucun cas, subir de pressions venant des autres instances confrontées, elles, le plus souvent, à des considérations de plus court terme.

Séparation, mais coordination.

Les cinq pouvoirs doivent être étanchement séparés. Soit. Mais cela ne les empêche nullement de se coordonner? Tout au contraire, un dialogue permanent, positif et constructif entre eux DOIT être instauré afin de garantir la cohérence des décisions que chacun prendra.

Il faut regarder ce mode de gouvernance comme un réseau de cinq entités autonomes (donc libres de prendre les décisions optimales qui s'imposent face aux situations qui les concernent) mais solidaires (donc garantes, ensemble, de la cohérence d'ensemble).

La théorie des réseaux pratiques désigne cette fonction de coordination comme étant celle du "noyau fédérant" qui n'a aucun *pouvoir* hiérarchique sur les cinq entités de la gouvernance, mais qui a un *devoir* de cohérence.

Il me semble que c'est le pouvoir philosophique qui est mieux placé pour assumer cette fonction de "noyau fédérant". En effet, le dessin de projet à moyen et long termes d'une société, implique que ce qui est fait pour accomplir ce destin et ce dessein collectifs, soit coordonné par ceux qui l'ont dessiné.

L'architecte qui a dessiné les plans n'est aucunement le "maître d'œuvre" des chantiers, mais il est le plus apte à les coordonner puisque c'est son projet que réalisent ces chantiers.

Répetons-le, hors de son domaine propre, le pouvoir philosophique n'a aucun pouvoir hiérarchique sur les quatre autres ; seulement une force de proposition et de concertation.

Modes de désignation.

La fonction économique (dûment respectueuse de l'éthique collective déterminée par la fonction politique) repose, par essence, exclusivement sur la puissance des initiatives privées (que le pouvoir philosophique a le droit de stimuler et que le pouvoir noétique a le devoir de nourrir) et sur cette "démocratie" pratique, directe, immédiate et sans appel qui s'appelle la "loi du marché". Il n'y a là personne à désigner.

De même, la fonction noétique repose exclusivement sur les intelligences, les talents et les aptitudes individuelles. Les établissements de culture, d'enseignement et de recherche ressortissent également de l'initiatives privées pilotées par des associations locales. Ces établissements doivent être protégés contre toute tentation de mainmise de la part des pouvoirs politique, économique et écologique. C'est, sans doute, le pouvoir philosophique qui est le mieux placé pour veiller à cette autonomie noétique.

La fonction écologique est éminemment technique, mais elle n'est pas spontanée. En effet, elle diffère des domaines économiques et noétiques qui influent directement et quotidiennement que la vie corporelle et intellectuelle des gens. L'écologie est moins "visible" au quotidien. Elle doit donc être fondée (mais non dirigée) par la collaboration du pouvoir philosophique (les visions prospectives) et du pouvoir politique ((les principes éthiques).

Une fois fondée, l'institution écologique doit voler de ses propres ailes et être financée par la taxation des importations de matières, par le paiement de permis d'exploitation des ressources naturelles et par la perception des amendes de pollution. Son organisation sera celle d'un réseau de petites entités locales autonomes, fédérées par une charte commune claire et transparente.

La fonction politique, en charge de l'éthique collective, est une instance essentiellement législative (décider les règles), juridique (formuler les règles et juger selon elles) et judiciaire (faire appliquer les règles et jugements pour tous et par tous).

L'homme de la rue est largement incapable d'entrer dans les arcanes de l'éthique collective et de ses expressions législatives, juridiques et judiciaires.

Quant à la fonction philosophique, les membres de ses instances sont en charge d'élaborer le projet global commun à propos du bien-être collectif. Il s'agit donc de désigner ceux qui seront en charge d'élaborer la stratégie globale collective sur le long terme. Il s'agit, pour eux, de répondre à la question : quelle est la bonne raison que les citoyens ont de (bien) vivre ensemble ?

La plupart des gens (la grande majorité) sont notoirement incapables de comprendre et d'appréhender les vrais défis et les vrais enjeux globaux à moyen et long termes.

La désignation des responsables dans les deux cas du politique et du philosophique, pose alors deux questions ...

La démocratie est-elle de mise ? Et, si oui, doit-elle relever du suffrage universel ?

Ma réponse est négative aux deux questions pour la simple raison déjà évoquée que la majorité des gens sont totalement incapables, intellectuellement et moralement, de prendre la mesure des enjeux et défis, des techniques et déontologies de ces instances cruciales.

Mais, symétriquement, il faut absolument éviter toutes les formes de dictature ou de totalitarisme, et toutes les formes de populisme (qui est un socialisme nationaliste de droite) et de socialisme (qui est un populisme égalitariste de gauche).

La seule solution, à mes yeux, est de marier, pour les deux instances concernées, une stochastocratie (désignation par tirage au sort parmi un ensemble de candidats sélectionnés pour leurs compétences techniques et pour leur qualités déontologiques) et un évergétisme (désignation de personnalités dédiées au bien-être collectif, et libérés de tout intérêt personnel).

Une fois ces membres de ces instances "philosophiques" et "politiques" désignés et mis en place, un principe de base doit être mis en œuvre : ces personnes sont personnellement responsables de leurs décisions et sans prescription possible.

En conclusion.

Si l'on veut reconstruire valablement l'Union Européenne pour faire face aux sept autres "continents" dans la bataille mondiale pour l'accès aux marchés (en voie de dématérialisation) et aux ressources (en voie de pénurisation), il est essentiel, me semble-t-il, que sa gouvernance soit bâtie sur le modèle et les considérations exposées ci-dessus.

Et comme une telle Europe forte et fédérée sera non plus une Europe des Nations, comme aujourd'hui, mais une Europe des Régions, il est indispensable que chaque Région adopte le même modèle de gouvernance tel qu'exposé ici.

* * *